



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

17 juin 2013

Troisième Sommet valaisan du tourisme Vendredi 28 juin 2013 à Sierre (HES-SO)

(IVS). - Le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET) invite les représentants de la branche du tourisme valaisan, de l'économie, de la politique et des médias à participer au troisième Sommet du tourisme, qui se tiendra le 28 juin 2013 à Sierre. Thème principal de ce sommet, les propositions de mise en œuvre de mesures tirées du rapport final du groupe de travail « structures & financement ».

Le projet global „Tourisme 2015“, destiné à optimiser les conditions cadres du tourisme valaisan, touche à son terme. Avec la mise en activité par la HES-SO Valais/Wallis de l'observatoire valaisan du tourisme et la création de la société intersectorielle de promotion du Valais « Valais/Wallis Promotion », deux projets concrets ont d'ores et déjà pu voir le jour avec succès.

Thème central de cette troisième édition du Sommet du tourisme : présentation des mesures décidées par le Conseil d'Etat en faveur du tourisme, avec détail et discussion des propositions en vue de la mise en œuvre des mesures tirées du rapport final du groupe de travail « structures & financement ». Le président de ce groupe de travail, Luc Fellay, en présentera à cette occasion les propositions.

Les participants auront également la possibilité de discuter directement les différentes propositions, mais également de faire connaître leur position au moyen d'un questionnaire en ligne qui leur sera transmis à l'issue de la manifestation.

Le 3^{ème} Sommet du tourisme se déroulera le 28 juin 2013 dans l'après-midi à la HES-SO Valais/Wallis à Sierre, Plaine Bellevue. La manifestation sera filmée et mise à disposition du grand public par le biais du site internet du canton.

Note aux rédactions

Le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina se tient à disposition – 027 606 23 00 pour tout renseignement complémentaire

